



PV Assemblée Générale du 03-10-2016

Date et heure de la réunion	Lundi 3 octobre 2016 à 20:00
Lieu	École Saint-Martin

Personnes présentes

1 représentant de l'école : Mme Bogaert la directrice

9 parents hors comité de l'AP : Calvete David, Sitchi Agnès, Diakonis Michael, Harvalias Anastasias, Martin Maité, Launay Sébastien, Stankiewicz Marzena, Aime Bille, Azi Malika

5 membres du comité de l'AP : Ingrid, Alex, Wilfrid, Kim, et Olivier

Alex rédige le compte-rendu de la réunion.

Ordre du jour

1. Présentation de l'association des parents
2. Bilan de l'année écoulée : projets et comptes
3. Projets en vue pour cette année
4. Présentation du rôle du conseil de participation
5. Agenda des réunions
6. Divers

1. Présentation de l'association des parents

Ingrid présente l'AP

L'Association s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique de l'école.

Elle a pour mission de faciliter les relations entre les parents d'élèves et l'ensemble de la communauté éducative, dans l'intérêt de tous les élèves.

Par exemple en mettant en place le projet Bibliothèque, en instaurant des outils de communication, l'AP se centre sur le bien-être des enfants, aide l'école dans des fêtes (notamment avec Yum-Yum...).

Appel aux parents pour rejoindre l'AP, car il y aura une élection d'un nouveau bureau l'année prochaine, et s'il n'y a pas de représentants, l'AP risque de disparaître.

2. Bilan de l'année écoulée : projets et comptes

Ingrid (Trésorière) présente le bilan des comptes.

Le bilan comptable de l'année passée (2015-2016) est approuvé.

Les différents bénéfices des différents évènements passés ont permis notamment :

L'achat des fascicules de classes de neige pour les enfants, ce qui a évité un coût supplémentaire aux parents grâce à la brocante.

La fête de fin d'année a permis l'achat de jouets pour les enfants de la garderie (jokaris, raquettes, cerceaux, balles en mousse...).



PV Assemblée Générale du 03-10-2016

Aide lors de la saint Nicolas (+ location du costume et photos offertes)

L'achat de verrous pour les toilettes et un nouveau loquet pour la grille d'entrée grâce à la vente des gaufres.

La peinture de la salle de gym a été offerte par un parent d'élève alors que l'AP souhaitait le rembourser en partie.

Nous avons un solde de : 1025,83 € sur le compte et 274,97 € en caisse.

Points positifs

- Bibliothèque
- Maintien de l'animation par Yum-Yum, qui transmet notamment les infos dans les classes lors d'activités spécifiques
- Les ventes de gaufres lors de la remise des bulletins
- Réunion sur le décret inscription en partenariat avec l'UFAPEC
- La chandeleur
- Présence et aide de professeur et directrice pour notre fête de fin d'année
- Accompagnement de parents lors de sortie scolaire
- Meilleure communication envers les parents via FB

Points négatifs

- Manque d'engagement des parents au point de vue des projets
- Pas de nouveaux membres

3. Projets en vue pour cette année

- 3.1. Brocante (a eu lieu le 2/10/2016). Un bénéfice de 263,50 € permettra encore cette année l'achat des fascicules de classes de neige pour chaque enfant de 6^{ème}.
- 3.2. Vente de gaufres les jours de remises des bulletins : Prochaine date le 28 octobre
- 3.3. Jardin-Potager (encore en préparation du côté des professeurs)
- 3.4. La saint Nicolas (6 Décembre) (L'APSMART s'occupe du Saint-Nicolas, du costume et des photos). Une maman (Stankiewicz Marzena) a peut-être un costume à nous prêter).
- 3.5. Conte aux lampions le 16 décembre qui se déroulera après le goûter de Noël organisé par l'école
- 3.6. Décret inscription
- 3.7. Chandeleur (2 février)
- 3.8. Fancy Fair (aide aux profs si nécessaire)
- 3.9. Fête de fin d'année scolaire (juin)
- 3.10. Et durant toute l'année : la bibliothèque et la gestion de l'aide pour les sorties scolaires.

Les éventuels bénéfices de cette année, devraient servir aux projets demandés par les professeurs :

- Soit une fontaine à eau dans la cour (± 450,00 € sans installation)
- Soit une cabane pour le matériel de sport...

4. Présentation du rôle du conseil de participation



PV Assemblée Générale du 03-10-2016

Madame la directrice prend la parole pour expliquer la mission du Conseil de participation.

Les parents doivent être réélus pour 2 ans. Les élections auront lieu l'année prochaine.

5. Agenda des réunions

Les dates des réunions trimestrielles avec les parents et les représentants de l'école sont fixées aux : (sous réserve de modification)

- Lundi 28 Novembre début décembre 2016
- Lundi 20 Février 2016
- Lundi 15 mai 2016

Les dates des réunions mensuelles pour le comité de l'AP sont fixées aux :

- 19 octobre 2016
- 28 novembre 2016 (+ trimestrielle)
- A déterminer en Décembre
- 20 Février 2016(+ trimestrielle)
- A déterminer en Avril
- 15 mai 2016 (trimestrielle)
- A déterminer en juin

6. Divers

Parole à Mme la directrice

Inquiétude des parents quant à la présence « d'une personne suspecte » aux abords de l'école.

Le fait se serait produit une seule fois il y a 2 semaines et depuis beaucoup de bruit circule.

La directrice insiste sur le fait que les enfants ne doivent pas croire tout ce qu'ils entendent, de nombreuses rumeurs ont circulé, sur 'on dit que', on a entendu que... Aucun professeur n'a rien vu. Elle demande que les personnes qui ont réellement vu quelque chose, la prévienne ainsi que la police.

Madame la directrice a prévenu la police, et celle-ci fait des rondes en civil aux alentours de l'école le matin et le soir (sortie des classes).

Autres sujets abordés

- David et Michael se propose d'aider la directrice pour l'accès internet à l'école qui n'est pas des plus rapide.
- Ils proposent de mettre aussi un système de mailing pour diffuser les infos, en plus des canaux existants (site et FB qui fonctionnent déjà très bien).

Comme l'APSMART ne dispose pas des adresses mails de tous les parents, ces informations ne peuvent être divulguées que par l'école.

Une solution est d'introduire une acceptation des parents pour divulguer leur mail dans les feuilles d'inscriptions pour l'année prochaine.

- Au point de vue de la sécurité, surtout le matin aux abords de l'école, la directrice a déjà fait parvenir plusieurs feuilles d'infos, mentionnant l'interdiction de se



PV Assemblée Générale du 03-10-2016

garer n'importe où. L'entrée de l'école n'est pas un lieu de stationnement, les enfants ne savent plus passer.

Un appel à la police et aux agents communaux a déjà été fait, mais ceux-ci restent à l'école communale d'en bas.

Il est proposé que chacun des parents ici présents, écrive une lettre à Mme la bourgmestre afin qu'elle prenne conscience que c'est une injustice, que les enfants de l'école catholique ont droit eux aussi à une sécurité autant que les enfants de ceux de l'école communale.

- Il est suggéré d'informer les parents de toutes les activités et à quoi servirait le bénéfice.
- De faire un listing récapitulatif et le de mettre sur Facebook.
- De mettre des messages d'appel aux dons pour x ou x demandes de l'école. Par exemple de demander 1€/par enfant pour l'achat de la fontaine d'eau.

La réunion se termine à 22h30.